

Programme de formation

« L'actualité sociale 2024 »

Objectifs pédagogiques Savoir et savoir-faire proposés par le formateur	<i>A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de</i> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les nouvelles règles à connaître dans le cadre de l'établissement des paies et de la gestion du personnel
Nombre de participants	<i>4 participants minimum 10 participants maximum</i>
Publics visés	Technicien(ne) de paie, responsable de paie, gestionnaire RH et administration du personnel, assistant(e) comptable, responsable comptable
Pré requis	Maîtriser les bases de la paie, des déclarations sociales périodiques et annuelles et du suivi du personnel
Programme et Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • L'actualité paie 2024 : <ul style="list-style-type: none"> - les principaux chiffres 2024 - le montant net social - Rappel des contrôles à effectuer en début d'année : seuil d'effectif, mutuelle, taux AT support. • Autres mesures sociales 2024 : <ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement de l'information des salariés sur les éléments essentiels de la relation de travail - La proposition de CDI au terme d'un CDD, - Prolongation de l'aide exceptionnelle pour les alternants, - Rappel de certaines règles liées aux contrats de travail. • La loi relative au Partage de la valeur : <ul style="list-style-type: none"> - La prime de partage de la valeur - Les nouveaux dispositifs de partage de la valeur - Les évolutions en matière d'épargne salariale • Les modifications apportées par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2024 <ul style="list-style-type: none"> - Un point sur les arrêts de travail : intervention d'une interlocutrice de la CPAM, - La prolongation des mesures dérogatoires pour les frais de transport. • Autres mesures : <ul style="list-style-type: none"> - Panorama de différentes jurisprudences <ul style="list-style-type: none"> ○ Les congés payés et arrêts maladie

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Forfaits jours ○ Maternité : protection contre le licenciement - La présomption de démission
Moyens prévus	<ul style="list-style-type: none"> • Modalités pédagogiques : Formation présentielle intra entreprise constituée d'une alternance d'apports théoriques, d'études de cas et de cas pratiques. • Moyens pédagogiques : un support sera remis à la fin de la formation • Moyens techniques : salles de formation disposant de matériels techniques (paperboard, vidéoprojecteur) • Moyens d'encadrement : Animation par un formateur maîtrisant parfaitement le sujet et disposant d'une expérience solide dans le domaine.
Moyens permettant le suivi et la sanction de la formation	<p>Suivi de l'exécution : feuilles d'émargement par demi-journée signées par les stagiaires et le formateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modalités d'évaluation • Utilisation d'exposés, d'études de cas et de cas pratiques. • Une évaluation à la fin de la session permettra de valider l'atteinte des objectifs • Formulaires d'évaluation de la formation, visant à évaluer le déroulement de l'action de formation et les acquis obtenus durant celle-ci. • Une attestation individuelle de formation sanctionnant l'atteinte des objectifs est remise à chaque participant.
Modalités et délai d'accès	<p>Durée totale de la formation : 7h</p> <p>Période de réalisation : lundi 18 mars 2024</p> <p>Horaires : 9h-12h30 / 13h30 – 17h00</p> <p>Lieu de formation : ACCIOR LES SABLES D'OLONNE</p> <p>Accessibilités personnes handicapées : Merci de nous informer sur les situations de handicap afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation</p>
Tarif	500 € HT / participant